

PARTI POUR LA REFORME DU VIETNAM

Grâce à un réseau de membres actifs au Viêt Nam et à travers le monde, le Parti pour la Réforme du Viêt Nam (**Viet Tan**) veut promouvoir la démocratie et la réforme du pays par des moyens pacifiques.

www.viettan.org

Contacts:

M. Nguyen Ngoc Binh: +33 (0) 6.63.79.92.56

M. Duy Hoang: +1 (202) 470-1678

Communiqué de presse du 6 mai 2008

À propos du procès du 13 mai prochain à Saigon de messieurs Nguyen Quoc Quan, Somsak Khunmi et Nguyen The Vu







MM. Nguyen Quoc Quan, Somsak Khunmi et Nguyen The Vu

Il y a près de six mois, le 17 novembre 2007, les forces vietnamiennes de sécurité ont arrêté des membres et sympathisants du parti Viet Tan alors qu'ils se préparaient à distribuer des documents sur la lutte non violente au Vietnam. Le 19 novembre 2007, via un communiqué de presse, le Viet Tan a alerté l'opinion publique sur l'arrestation de ses membres : M. Nguyen Quoc Quan (citoyen américain), Mme Nguyen Thi Thanh Van (citoyenne française), M. Leon Truong (citoyen américain) ; et de ses sympathisants : M. Somsak Khunmi (citoyen thaïlandais) et M. Nguyen The Vu (citoyen vietnamien). Le 20 novembre 2007, la police vietnamienne a arrêté un autre sympathisant du Viet Tan, M. Nguyen Viet Trung.

Les autorités vietnamiennes n'ont reconnu ces arrestations que cinq jours après le communiqué de presse du Viet Tan. À cette époque, les autorités communistes vietnamiennes ont monté de toute pièce une affaire d'armes à feu en arrêtant M. Le Van Phan et Mme Nguyen Thi Thinh. Ce couple de touristes américains d'origine vietnamienne fût accusé d'avoir introduit un pistolet au Vietnam sur ordre du Viet Tan. A partir de cette affaire grotesque, les autorités vietnamiennes ont collé l'étiquette de « terroristes » sur les personnes arrêtées le 17 novembre.

Réagissant à ces accusations mensongères, des politiciens américains, français, australiens, norvégiens, suisses et des organisations de défense des droits de l'homme comme Human Rights Watch, le Comité de Protection des Journalistes, Reporters Sans Frontières, et le Rafto ont exprimé publiquement leur protestation et demandé la libération de ces militants pour la démocratie. Cédant aux fortes pressions internationales, les autorités communistes vietnamiennes ont libéré M. Leon Truong le 11 décembre 2007, et Mme Nguyen Thi Thanh

Van le jour d'après. Le couple Le Van Phan et Nguyen Thi Thinh, qui n'a aucun lien avec le Viet Tan, a également été libéré le 11 décembre. Le 7 avril 2008, soit plus de quatre mois après son arrestation, M. Nguyen Viet Trung a aussi recouvré la liberté sans qu'aucune charge ne soit retenue contre lui.

Après plus de 6 mois de détention, de restriction des droits de visite pour les familles et le personnel consulaire, les autorités vietnamiennes décident de juger le 13 mai prochain les trois personnes encore emprisonnées, sur l'accusation de « terrorisme. » De son côté, le Viet Tan affirme que :

- Notre parti prône la lutte non violente pour créer les conditions de la démocratisation et du développement du Viet Nam. Les actions menées par nos membres et sympathisants reflètent totalement cette philosophie. Le Viet Tan rejette toutes les calomnies et accusations mensongères des autorités vietnamiennes.
- Les déclarations des trois hommes qui seront jugés ont été arrachées sous la pression des interrogatoires durant leur détention. Elles n'ont aucune valeur.
- Le système judiciaire vietnamien actuel est totalement sous la férule du parti communiste vietnamien. Lors des procès des militants pour la démocratie, tous les verdicts sont subordonnés aux intérêts politiques du régime. En conséquence, le Viet Tan rejette par avance le verdict qui sera rendu le 13 mai.
- Le Viet Tan continuera à militer pour la démocratie au Vietnam et appelle l'opinion publique vietnamienne et internationale à se mobiliser pour la libération immédiate et inconditionnelle de ces trois militants pour la démocratie.

###